

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2015

---

## DROIT DE PRÉEMPTION DES SALARIÉS - (N° 2720)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 4

présenté par  
Mme Buffet

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« vente »

le mot :

« cession ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.